

METEO

La nuit le ciel est NOIR, pourquoi est-il BLEU le jour ?

Trouve la bonne réponse :

1. la nuit, le soleil ne nous envoie pas de lumière
2. le jour, la terre ayant tourné, reçoit la lumière du soleil (elle est blanche)
3. la lumière se décompose en couleurs de longueurs d'ondes différentes
4. la couleur que nous percevons est celle qui n'est pas absorbée par la planète ou autre chose

Solution : 4. l'atmosphère se réchauffe en absorbant la composante chaude de la lumière (le rouge, le jaune, l'orange) ; il reste les couleurs froides, en gros, le BLEU.

A VOS CREPES ...

La crêpe, ou galette, est apparue en Bretagne vers le 13ème siècle. D'abord au sarrasin, elle a été transformée au début du 20ème siècle pour donner la crêpe que l'on connaît aujourd'hui, faite avec de la farine blanche de froment. Les galettes de sarrasin se mangent avec une garniture salée, tandis que les crêpes de froment se mangent sucrées.

Faciles à préparer, les crêpes font le bonheur des petits et des grands, et pas seulement à la Chandeleur...

Recette des crêpes au sucre :

- 300g farine
- 3 œufs entiers

- 3 cuillers à soupe de sucre
- 2 cuillers à soupe d'huile
- 50 g de beurre fondu
- 60 cl de lait
- 5 cl de rhum

Mettre la farine dans un grand bol et former un puits.

Y déposer les œufs entiers, le sucre, l'huile et le beurre

Mélanger délicatement avec un fouet en ajoutant le lait petit à petit

La pâte ainsi obtenue doit avoir la consistance d'un liquide épais.

Parfumer avec du rhum, de la vanille, de l'anis, de la fleur d'orange, à votre goût.

Faire chauffer une poêle et la huiler légèrement.

Y verser une louche de pâte, la répartir dans la poêle puis attendre qu'elle soit cuite d'un côté avant de la retourner.

Cuire ainsi toutes les crêpes à feu doux. Bon appétit !

P.L.



Le sucrier

DEVINETTE

Qu'est-ce qui contient du sucre mais n'est jamais sucré ?

CHARADE

Mon premier est une note de musique

Mon deuxième s'amuse

Mon troisième, s'il est serré, est dur à défaire

Mon tout sert à faire la pâte à crêpes

Farine (fa—ri—ne)

Responsable de publication :

Michel Régambert

Rédaction et mise en page : Jürg Aebi, Guy Brut, Virginie Castets, Sabine Emptaz, Sébastien Izard, Perrine Lasserre et les associations.

Imprimé en 250 exemplaires par la mairie de Verlhaç-Tescou, route de Monclar, 82230 Verlhaç-Tescou

Cette page est la vôtre.

Vous souhaitez partager une information, une astuce, une initiative ?

Contactez-nous pour le prochain numéro.

Courriel : mairie-verlhaç.tescou@info82.com

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

Lundi : de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h45

Mardi : de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Jeudi : de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h45

Le secrétariat est joignable au **05.63.30.42.01**

Courriel : mairie-verlhaç.tescou@info82.com

Numéro 3

Novembre 2020 à
janvier 2021

Verlhaç'Actu

Le journal d'information des Verlhaçoises et des Verlhaçois

AGENDA

Du 13 au 28 février : vacances d'hiver

Du 17 avril au 02 mai : vacances de printemps

Juin 2021 : élections départementales et régionales



L'édito du Maire

Le virus appelé COVID19, c'est comme l'Arlésienne, on en parle mais on ne le voit pas. Ce que l'on voit, par contre, ce sont les conséquences. Nous devons donc respecter absolument les gestes barrières, d'autant plus que le vaccin tant attendu semble jouer également l'Arlésienne.

Je ne vais pas noircir la page sur la crise sanitaire, les médias nous le rappellent constamment.

Dans le présent bulletin, les membres de la rédaction mettent en avant l'écologie. Sans tomber dans l'extrémisme, il est nécessaire que chacun de nous se sente concerné par l'écologie. La modification de gestes simples du quotidien contribue au respect de notre planète.

L'écologie faisait partie de la profession de foi des candidats que vous avez élus aux dernières municipales. C'est dans le respect de cette profession de foi que les membres du Conseil municipal ont axé leurs projets d'investissements.

1. L'amélioration des performances énergétiques de

l'école : cette opération, déjà actée, doit se concrétiser cette année (changement des menuiseries, isolation des combles, installation d'un éclairage LED).

2. Installation d'une chaudière biomasse et création d'un micro-réseau chaleur : il s'agit d'une opération récemment validée, mais avec une réalisation en 2021 également.

3. Le projet d'amélioration thermique du bâtiment école-mairie est également en cours d'étude et tend à être finalisé.

Il s'agit de 3 opérations fortement liées les unes aux autres, étant donné que la chaufferie granulé bois et le micro-réseau chaleur doivent desservir l'école, le logement de l'école, la mairie et la cantine.

L'écologie a un coût, qu'il faut financer. Le travail du conseil municipal doit consister aussi à réduire les dépenses de fonctionnement pour permettre des investissements.

Des travaux doivent donc être réalisés dans l'école qui, par ailleurs, doit être préservée.

En effet, pour le maire que je suis, le maintien de l'école et du commerce sont des éléments essentiels de la vie du village et de la commune en général.

Il faut savoir qu'au niveau de l'école, c'est la commune de La Salvat-Belmontet, avec qui nous sommes en association d'écoles, qui apporte 60% des effectifs. Afin de compenser l'équilibre des classes, l'école maternelle de Verlhaç-Tescou n'accueillera, à la rentrée de septembre 2021, plus que les petites et moyennes sections. Les grandes sections seront orientées vers l'école de Belmontet. C'est un déchirement, mais l'intérêt de l'enfant doit prévaloir.

Il est à espérer que ce ne sera que pour une année scolaire.

J'espère aussi que 2021 sera une année de transition et qu'elle nous permettra de retrouver nos anciennes habitudes sociales.

Sentiments dévoués,

Michel Régambert

Un village décoré pour les fêtes de fin d'année

Afin de participer aux festivités de fin d'année et d'égayer le centre bourg, quelques élus ainsi que leurs enfants se sont réunis le 19 décembre pour décorer 4 sapins installés sur la place Abbé Cruzel. Au programme : boules multicolores, guirlandes pailletées et petits nœuds rouges, le tout fermement mis en place pour que ni le vent ni les intempéries diverses puissent les disperser dans tout le village. Ils ont également décoré le hall d'accueil de la mairie. Les

quelques enfants réunis pour l'occasion ont pris beaucoup de plaisir à participer à ces décorations pour le plus grand plaisir des habitants. Un grand merci à eux.

Pour les fêtes 2021, nous espérons que les règles sanitaires nous permettront de convier tous les petits Verlhacois et Verlhacoises qui le souhaitent à se joindre à nous pour ce moment convivial. Toujours sur le thème des décorations de Noël, nous avons pu constater cette année encore que les habi-

tants de la commune ne manquent pas de créativité et d'imagination pour embellir leur demeure. Un très grand merci à celles et ceux qui ont répondu à notre appel et ont envoyé des clichés de leurs œuvres, vous en trouverez quelques exemples sur cette page. Il n'est d'ailleurs pas impossible que l'équipe municipale décide d'organiser un concours de décorations de Noël pour décembre 2021. Préparez-vous ...

S.l.



Merci
pour vos
photos !



Ce projet comprend notamment la réouverture de tronçons, l'aménagement et le balisage de chemins communaux.

A cette fin, l'association a demandé le soutien financier de la mairie et la constitution d'un groupe projet paritaire mairie/association, le tout acté dans une convention.

Après proposition du maire et un débat, le conseil municipal décide

- d'approuver la proposition de revalorisation des chemins de randonnée.
- d'inscrire au budget de la commune un montant de 10 000 € maximum pendant 3 ans, sous condition que les finances communales le permettent.
- D'autoriser le maire à signer la convention avec HIAUDE.

Convention avec la cuisine centrale de Villebrumier

La convention que le maire a signée avec la mairie de Villebrumier pour une durée de deux mois permet la livraison de repas pour la cantine scolaire préparés par la cuisine centrale de Villebrumier .

Cette solution dégage du temps d'un agent technique pour le reporter dans le nettoyage et la désinfection des locaux. Pour respecter la distanciation physique, la salle des fêtes sert de réfectoire et la surface à nettoyer et à désinfecter est plus grande.

Ce mode d'approvisionnement n'a pas suscité de réactions négatives de la part des élèves ou de leurs parents.

Aussi, le conseil municipal autorise le maire à signer une nouvelle convention pour la livraison des repas à la cantine jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Séance extraordinaire du 07 janvier 2021

Amélioration thermique du bâtiment mairie/cantine scolaire

Dans le cadre du programme de relance économique, le gouvernement met en place la « dotation de soutien à l'investissement public local (DSIL) », afin de soutenir les travaux de rénovation énergétique des bâtiments communaux et faire face à l'urgence écologique.

La commune a un projet de réaménagement intérieur du bâtiment qui abrite la mairie, la cantine et les anciens vestiaires sportifs.

Or, un récent diagnostic énergétique réalisé par le PETR (Pôle d'Equilibre Territoires ruraux) Midi-Quercy révèle que ce bâtiment est très énergivore et il propose des solutions d'amélioration.

La nécessité, sur les plans économique et écologique, de poursuivre des travaux de rénovation énergétique des bâtiments communaux conduit le conseil municipal à opter pour la solution qui apportera un résultat optimum et de solliciter des subventions auprès de l'Etat et du Département.

Séance ordinaire du 21 janvier 2021

Ecole

L'augmentation prévue du nombre d'élèves de maternelle à la rentrée de septembre 2021 conduit l'Education nationale à émettre l'idée de transférer une partie des grandes sections à l'école primaire de La Salvetat-Belmontet, qui n'aurait que 17 enfants par classe pendant l'année scolaire 2021/2022.

Cela ne serait que temporaire car, dès l'année scolaire 2022/2023 ou 2023/2024, l'effectif prévisionnel des élèves de La Salvetat-Belmontet serait en forte progression. Les grandes sections de ma-

ternelles reviendraient alors à Verlhac. De plus, une 7^{ème} classe serait indispensable et ce serait donc l'occasion pour Verlhac d'ouvrir une 3^{ème} classe.

Toutefois, il est à noter que les enfants de Verlhac sont très minoritaires dans les deux écoles. Or, pour défendre notre école, il faut des élèves. Aujourd'hui, la population de notre commune ne progresse que très faiblement et ne permet pas d'espérer une augmentation tangible des élèves. Cette situation peut mettre à mal la pérennité de notre école. Il en va de même pour notre commerce de proximité.

Constitution d'un groupe projet des chemins de randonnée

La convention signée entre l'association HIAUDE et la mairie prévoit la constitution d'un groupe projet afin d'étudier, de proposer, de piloter les actions à mener.

HIAUDE : G. Roumagnac, C. Ducos, O. Roumagnac.

Mairie : S. Emptaz, J. Aebi, J.P. Périers.

Le conseil municipal en bref

Séance ordinaire du 19 novembre 2020

Opposition au transfert de la compétence PLU (plan local d'urbanisme)

En 2017, les communes de la communauté de communes Quercy Vert-Aveyron s'étaient opposées au transfert de compétence en matière de plan local d'urbanisme à l'intercommunalité. La validité de cette opposition était de trois ans.

Or, notre commune attache un grand intérêt à conserver cette compétence.

L'assemblée décide donc de réitérer son opposition au transfert automatique de la compétence PLU à la Communauté de Communes QVA au 1er janvier 2021 et demande au conseil communautaire d'acter cette décision.

Transfert de gestion des CEE au SDE82

Lorsque la commune engage des travaux d'amélioration des performances énergétiques sur des équipements et bâtiments de son patrimoine, il est possible d'obtenir des certificats d'économie d'énergie (CEE) introduits par la loi d'orientation énergétique de juillet 2005.

A partir d'un certain niveau, ces certificats peuvent être valorisés et représenter une ressource financière.

Le Syndicat départemental Energie 82 (SDE82) organise le regroupement des CEE auprès de ses adhérents.

Le conseil municipal décide

- De désigner le SDE82 « tiers regroupeur » des CEE jusqu'au 31 décembre 2021, conformément à la loi.
- D'approuver la convention relative au transfert et à la valorisa-

tion des CEE au SDE82.

Ré-adhésion à un service mutualisé « Conseil en Energie partagé (CEP) » du PETR Midi-Quercy

Le Pôle d'Equilibre territorial rural du Pays Midi-Quercy propose aux communes une mission de conseil en énergie partagé au prix de 1€/habitant/an. Ce service permet de bénéficier de l'appui d'un thermicien pour le suivi et l'optimisation des consommations d'énergie et d'eau des communes ainsi que pour la réalisation de diagnostics nécessaires aux demandes de subventions auprès de l'UE et de la Région, notamment.

Le conseil municipal vote la ré-adhésion de la commune de Verlhac-Tescou au service proposé par le PETR.

Installation chaufferie bois et micro-réseau chaleur

La commune de Verlhac a confié au SDE82 une mission de mandat d'ouvrage pour la construction d'une chaufferie bois et un réseau de chaleur pour les bâtiments école-cantine-mairie. Ainsi, le SDE82 a lancé une consultation en vue de la désignation du maître d'œuvre.

Le conseil municipal approuve la proposition du SDE82 et décide de désigner le groupement Cambon Carminati Architectes/Polymétrie/Sud Ecowatt comme maître d'œuvre et d'autoriser le SDE82, mandataire de la commune, à signer le marché de maîtrise d'œuvre correspondant.

Cantine scolaire

Après avoir essayé d'organiser deux services pour respecter le protocole sanitaire, il s'avère que ce mode de fonctionnement a perturbé l'organisation de l'école et plus

particulièrement la sieste des petits. Une convention a donc été signée avec la cuisine centrale de Villebrumier pour la livraison de repas à la salle des fêtes, qui sert actuellement de réfectoire, jusqu'aux vacances de Noël. Cette solution permettra à l'agent technique de consacrer davantage de temps au nettoyage et à la désinfection.

Voirie

La commission « Voirie et chemins » a programmé en priorité les travaux de réfection suivants pour l'année 2021 : chemins de Foulayré, du Tap, de Servals, de Campagnac et de Jacobiel.

Aujourd'hui, sur le chemin de Borde-Haute, le bus scolaire effectue son demi-tour sur une propriété privée. La création d'une plaque de retournement semble possible sur une surface de 50m², avec une marche arrière, au lieu de 200m². Contact sera pris avec un propriétaire pour acheter une parcelle de terrain de 100 m².

Assurances

Les contrats d'assurance des bâtiments communaux et des engins motorisés de la mairie arrivent à échéance le 31 décembre prochain.

Le conseil municipal donne délégation au maire pour signer de nouveaux contrats.

Séance ordinaire du 18 décembre 2020

Valorisation des chemins de randonnée

L'association HIAUDE a présenté à la mairie un nouveau projet de circuit de randonnée sur la commune.

Vaccination contre la Covid-19

La Covid a totalement perturbé nos vies depuis un an. Mais grâce aux nouvelles technologies et à l'échange des données entre scientifiques, la recherche a permis dans la même période d'élaborer des vaccins. Certains sont déjà disponibles, ce qui est extraordinaire en un an. Contrairement à beaucoup de vaccins, ils ont une efficacité de près de 95 % ce qui est impressionnant et leurs effets secondaires sont rares, tout à fait bénins et habituels (douleur au point de piqûre, fatigue pendant une journée, douleur musculaire). Les effets secondaires graves ne surviennent que chez des gens déjà allergiques, donc repérables et surtout faciles à traiter.

Donc, faites-vous vacciner, sans aucune hésitation !

Il y a pour le moment quelques difficultés d'approvisionnement et donc d'accès à la vaccination, mais soyez patients et insistez au téléphone ou sur le site internet.

Si vous ne disposez pas d'internet ou avez des difficultés à vous inscrire, ou si vous n'avez pas de moyen de déplacement, faites appel d'abord aux membres de votre famille ou à vos amis pour vous aider ou vous déplacer.

La Région Occitanie vous propose également des navettes gratuites

(voir informations ci-dessous).

Les centres de vaccination les plus proches de Verlhac-Tescou sont :

Centre Hospitalier de Montauban
100 rue Léon Cladel
82000 Montauban

Centre hospitalier Turenne
355 rue des Fossés
82800 Nègrepelisse

[08 09 54 19 19](tel:0809541919)

www.sante.fr

J.A.

NAVETTES GRATUITES
POUR LES PERSONNES DE 75 ANS ET +

Domicile
Centre de vaccination COVID

RÉSERVATION
N°Vert 0 805 460 306
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE
Centrale de réservation :
du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

SERVICE PUBLIC OCCITANIE TRANSPORTS liO

Occitanie

Infos de la Communauté de Communes Quercy Vert-Aveyron

Rapport sur la collecte des déchets

La Communauté de communes Quercy Vert-Aveyron collecte dans ses 13 communes l'ensemble des déchets ménagers, qui transitent ensuite par le quai de transfert de Nègrepelisse. Le Syndicat départemental des Déchets de Tarn-et-Garonne (SDD82) transporte les déchets jusqu'au centre de traitement de la DRIMM (Déchets Récupération industriels et ménagers de Montech).

La fréquence de collecte sur le territoire varie entre ville et campagne.

A Verlhac, la collecte des ordures ménagères se fait 1 fois par semaine et la collecte du tri une fois par quinzaine (jours différents sur secteur de La Vinouze et le bourg).

En 2019, 318 kg de déchets par habitant ont été collectés, dont 90 kg de déchets provenant du tri (42,5 kg d'emballages et journaux magazines et 30,3 kg de verre).

Le volume total des déchets augmente de façon continue, alors que la collecte sélective évolue peu : le tonnage de verre stagne, tandis que le tonnage de papiers, cartons et emballages ménagers augmente légèrement.

Les moyens humains

Sur le pôle de **Nègrepelisse**, 11 personnes affectées à la collecte des déchets et à l'entretien du matériel

- Un gardien de déchetterie
- 3 agents polyvalents chargés de l'entretien des points de collecte, des principaux remplacements en déchetterie et des relations avec les usagers (consignes de tri, etc.)
- un agent responsable de site assure la gestion des équipes (planning des tournées, gestion du matériel, relations extérieures diverses).
- Sur le pôle de **Monclar** 4 personnes affectées à la collecte des déchets ainsi qu'à l'entretien du matériel
- 4 agents polyvalents affectés à la collecte et à l'entretien de la voirie
- 1 gardien de déchetterie
- 1 chef d'équipe qui assure l'organisation du planning des tournées, la gestion du matériel et les relations extérieures diverses.

Bilan financier

La contribution des communes au

SDD82 a sensiblement augmenté avec une évolution d'environ 130 000 € entre 2018 et 2019.

Les recettes de reprises des déchets ont augmenté sur la partie déchetterie (44 000€ en 2017 — 83 000€ en 2019), avec le reversement des recettes de vente de produits auprès des repreneurs.

Les dépenses d'investissement correspondent essentiellement à l'achat de camions de collecte, de conteneurs et de colonnes à verre.

Le coût moyen du service de collecte et de traitement des déchets s'élève en 2019 à 124 € par habitant, sur base de 22 468 habitants (chiffres INSEE 2017).

A titre de comparaison, le coût moyen calculé par l'ADEME, le service public de gestion des déchets, a représenté 93 € HT par habitant en 2014. Il s'agit du coût aidé, c'est-à-dire de l'ensemble des charges d'où sont déduites les recettes industrielles (vente d'énergie et de matériaux), les soutiens des sociétés agréées et les aides. En 2014, les coûts étaient sensiblement du même ordre, dus notamment à l'augmentation de la TGAP (taxe générale sur les activités polluantes) mise en place par l'Etat pour inciter à réduire les déchets ménagers..

En conclusion, la quantité de nos déchets ménagers et le coût de leur collecte et de leur traitement sont en constante évolution. A chacun d'entre nous de veiller à réduire leur volume.

V.C.



Vos démarches et les services publics près de chez vous

INFORMATIONS

En application des mesures gouvernementales liées à la crise sanitaire



France services

Liberté
Égalité
Fraternité

La Maison de l'Intercommunalité et des Services Publics adapte son fonctionnement pour continuer de vous accompagner.

Nos agents et nos partenaires peuvent vous recevoir sur rendez-vous **UNIQUEMENT**.

TOUTEFOIS, pendant cette période, privilégiez les échanges à distance.



Nos agents sont joignables :

- > par téléphone au 05 63 30 90 90
- > par email : franceservices@quercyvertaveyron.fr
- > via facebook : @qva.fs
- > en visioconférence : <https://visio.quercyvertaveyron.fr>



Retrouvez nos services en ligne sur www.quercyvertaveyron.fr



> sur le site internet : de nombreuses informations, des formulaires de demande, des accès directs « en un clic » pour payer vos factures, prendre rendez-vous avec France Services.



Deux espaces France Services

NÈGREPELISSE

05 63 30 90 90
du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

MONCLAR-DE-QUERCY

05 63 30 46 46
du lundi au vendredi (fermé mercredi après-midi)
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h





service d'AIDE À DOMICILE

personne âgée ENTRETIEN soutien familles
handicap livraison de repas



ALBIAS | BIOULE | BRUNIQUÉL | GENEVRIÈRES | LA SALVETAT-BELMONTET | LÉOJAC
MONCLAR-DE-QUERCY | MONTRICOUX | NÈGREPELISSE | PUYGAILLARD-DE-QUERCY
ST-ETIENNE-DE-TULMONT | VAÏSSAC | VERLHAC-TESCOU



comment faire appel au service d'aide à domicile ?

Nous contacter :

☎ 05 63 30 90 90

✉ samad@quercyvertaveyron.fr



Pour :

✓ **définir un projet d'intervention**
pour favoriser votre maintien à domicile,
en lien avec les organismes financeurs :
Conseil Départemental (APA), caisse de
retraite, MDPH, CAF, mutuelles...

✓ **organiser une visite à domicile**
et évaluer vos besoins et vos attentes ;

✓ **établir un devis gratuit**

service AIDE À DOMICILE

du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Communauté de Communes
Quercy Vert-Aveyron
370 avenue du 8 mai 1945
BP 800 35
82 800 NÈGREPELISSE
www.quercyvertaveyron.fr
siret samad : 200 066 884 00020
n° d'autorisation : 2011298-004



Toutes nos prestations ouvrent droit à crédit d'impôt (50%)

Les poubelles...



- Ensuite, ne pas les faire déborder ; s'il n'y a plus assez de place, il y a la possibilité d'aller déposer ses déchets derrière la mairie (à côté de la salle des fêtes).
- Les cartons doivent être démontés et aplatis pour éviter de remplir un conteneur de « vide ».
- En été, les conteneurs peuvent sentir mauvais. Remplir les conteneurs le plus près possible du jour de ramassage et si possible préférer le compostage pour le périssable.

G.B.

Mardi 12 janvier, Ô SURPRISE, les poubelles du chemin de Borde-Haute n'ont pas été vidées. Pas vraiment une surprise !!!

Les poubelles étaient déplacées loin de la route, dans une zone boueuse et elles débordaient. J'y vois deux problèmes :

1/ Le chemin de Borde-Haute est une impasse, le camion-poubelle ne peut pas se retourner et donc ne doit pas s'engager dans l'impasse. En principe, les poubelles sont posées au début du chemin. Or, depuis quelque temps, un voisin a décidé qu'il ne voulait pas de « ça » et il les éloigne trop loin.

2/ L'état des poubelles n'était pas correct, débordant de partout, sans respecter la particularité de chacune et - le comble ! - offrant un spectacle peu engageant !! Les éboueurs sont-ils nos « larbins » chargés des basses besognes ???

Que pouvons-nous faire ?

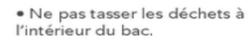
Monsieur le Maire a mis en demeure le voisin de laisser les poubelles à leur place.

Et nous les riverains :

- D'abord, respecter le contenu de chaque conteneur.

CONSIGNES PRÉSENTATION BAC

Comment présenter le bac ordures ménagères ?

<p>À FAIRE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sortir le bac la veille au soir de la collecte.  • Orienter la collerette vers la route, sur le passage du camion.  • Fermer le couvercle du bac. Utiliser des sacs de 30 L ou 50 L.  • Regrouper les bacs avec ceux du voisinage, si possible.  	<p>À NE PAS FAIRE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ne pas positionner le bac à l'envers.  • Ne pas tasser les déchets à l'intérieur du bac.  • Ne pas déposer de sacs poubelles sur le couvercle ou à côté du bac, ils ne seront pas collectés. En cas de production de déchets plus importante que d'habitude, contacter le Service Déchets.  • Ne pas positionner les bacs près d'un obstacle (véhicule, muret, poteau...). 
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Attention, en cas de non-respect de ces consignes, le Service Déchets se réserve le droit de ne pas collecter les bacs ordures ménagères en question.

Le développement durable à Verlhac

Rénovation thermique de l'école et création d'une chaufferie bois

En 2019, à la demande du conseil municipal, le Syndicat départemental Energie (SDE82) a réalisé un diagnostic énergétique de l'école, dont il est ressorti qu'elle est une « passoire thermique ».

Les recommandations du SDE82 consistaient notamment dans le remplacement des convecteurs électriques par des radiateurs à eau, l'installation d'une chaufferie bois et l'amélioration de l'isolation du bâtiment par le remplacement des menuiseries et l'isolation des combles, en conformité avec les normes en vigueur.

L'équipe municipale issue des élections de mars 2020 a repris ce dossier et cherché les meilleures solutions.

Les membres du conseil municipal ont décidé de suivre les recommandations du diagnostic du SDE82.

A cette fin, au mois de juillet dernier, le conseil municipal a délégué la maîtrise d'ouvrage de ce projet au SDE82.

Ce projet fait partie des engagements pris par l'équipe Verlh'ac-tion dans les domaines de l'environnement et du développement durable.

En effet, les travaux permettront de réaliser des économies d'énergie substantielles et d'utiliser une énergie plus « verte ».

La chaufferie bois et son micro-réseau chaleur alimenteront non seulement l'école (et le logement) mais également le bâtiment mairie/cantine. Cette chaufferie (chaudière et silo à granulés bois) sera implantée à l'arrière de la mairie.

Le cabinet d'architectes Cambon-Carminati a lui été choisi pour la maîtrise d'œuvre.

Les granulés sont fabriqués à partir de sciure compressée, sans ajout de produits.

Le budget global estimé s'élève à 205 000 € :

- Chaufferie bois (chaudière biomasse, silo, micro-réseau chaleur, bâtiment) : 90 000 € H.T.
Les subventions ne sont pas encore connues à ce jour.
- Rénovation thermique école (radiateurs, éclairage LED, menuiseries, isolation combles) : 115 000 € H.T.

L'Etat subventionnera cette rénovation à hauteur de 32 000 €. Les subventions de la Région et du Département sont en attente.

Afin de ne pas perturber le fonctionnement de l'école, les travaux auront lieu pendant les vacances scolaires de l'été prochain.

S.E.



Verlh'associations ...

Les Aînés

En 2021, nous souhaitons nous retrouver dans les meilleures conditions, afin de lutter contre l'isolement de nos aînés.

HIAUDE

Malgré les circonstances, notre association poursuit son activité. Concernant l'église de La Vinouse, ce début février a vu la pose de la zinguerie tout autour de l'édifice en remplacement et complément des dalles en plastique existantes (photo jointe). D'autre part, le projet d'aménagement des chemins ruraux en vue de la mise en place de circuits de randonnée est relancé grâce à une nouvelle convention signée entre la mairie et Hiaude. Cette convention prévoit la mise en place d'un groupe de travail par-

Le club est un lieu d'échanges, d'activités diverses et il nous permet de garder ce lien social qui nous unit.

Nous sommes prêts à redémarrer

taire entre les 2 structures pour identifier les actions à mener et les proposer au conseil municipal. La démarche débutera dès le printemps 2021 et a fait l'objet d'une



dès que la situation sanitaire le permettra.

Nous comptons sur votre compréhension.

A.M.

proposition de financement sur 3 ans. Ce projet se mettra en place progressivement dans un esprit participatif, en y associant les différents acteurs concernés et les habitants de la commune à travers nos actions de communication et d'animation.

Nous rappelons que notre association est ouverte à tous et que vous pouvez recevoir les informations la concernant directement par mail en adhérant et demandant à faire partie de notre liste de diffusion à : roumagnacguy@orange.fr ou catherineducos@orange.fr

G.R.

Depuis plus de trois mois, la commune de Verlhac-Tescou adhère à PanneauPocket. Cette application— téléchargeable gratuitement—vous permet de recevoir en temps réel des informations et alertes (coupures de courant, travaux de voirie, chiens perdus, ...) de la commune et de les partager avec tous vos contacts par le biais de mails, sms et réseaux sociaux.

Actuellement, 96 smartphones ont choisi Verlhac en favori, soit environ 40% des foyers de notre commune. Plus de 1100 vues au moment de la rédaction de ce journal. N'hésitez pas à télécharger l'appli et à transmettre des informations à publier à la mairie (mairie-verlhac.tescou@info82.com OU 05.63.30.42.01.)

Tous à vos smartphones ! P.L.

PANNEAUPOCKET
Informe et Alerte les habitants

SOYEZ **ALERTÉ PRÉVENU INFORMÉ**

Pour toujours mieux vous informer et vous alerter, Votre Commune s'est équipée de l'application **PanneauPocket**

Les événements locaux, l'actualité et les alertes de votre Commune sont toujours dans votre poche, où que vous soyez, quand vous le souhaitez.

SIMPLE ET GRATUIT
Testez vous-même!

1 Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant **PanneauPocket** sur **AppStore** ou **PlayStore**.

2 Ouvrez PanneauPocket et désignez ensuite votre Commune en favori en cliquant sur le cœur ❤️ situé à côté de son nom.

Pas besoin de créer un compte !

Félicitations, vous recevrez désormais des notifications de votre Commune en cas d'alertes ou d'informations.

BONNE UTILISATION !

Disponible sur **App Store** **Google Play** **AppGallery**

Modifié le 18/08/2020 Partager